

## **Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2021**

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de dresser un portrait de la situation financière de la municipalité.

### **Bref compte rendu des principales réalisations de 2021**

En 2021, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

- Dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, acquisition du matériel nécessaire à la prévention de la propagation du virus (panneaux de plexiglass, désinfectant, etc.) ;
- L'entretien préventif de nos infrastructures routières ;
- L'avancement du projet d'assainissement des eaux : Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés, les intervenants du MAMH, MELCC et MTQ ;
- Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site Internet municipal (<http://stepetronille.iledorleans.com>) et utilisation accrue du journal Le Beau Lieu ;
- Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente.

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur Éric Bussière est responsable des infrastructures, représente la municipalité au conseil d'administration du Journal Autour de l'Ile. Il s'occupe aussi du déneigement, de l'éclairage et aussi du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Monsieur Alain Laroche s'occupe du Site Internet municipal, des loisirs ainsi que des révisions de l'offre du camp de jour et du guide des demandes de permis.

Monsieur Yves-André Beulé est le responsable de la politique Familiale – MADA, des activités communautaires, de la fête des bénévoles et du projet Constellations.

Madame Lyne Gosselin, est responsable du comité consultatif d'urbanisme (CCU), de la réglementation d'urbanisme et de la disponibilité des subventions pour les divers projets municipaux.

Madame Lison Berthiaume est responsable des ressources humaines, de l'enlèvement du territoire et de la circulation.

Monsieur Claude Archambault est responsable des loisirs, des mesures d'urgence, Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de PluMobile.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur Jean-François Labbé, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur. Il est supporté par madame Chantal Blouin. Monsieur Daniel Laflamme, employé municipal à temps plein qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et est assisté par monsieur Stéphane Drolet.

#### Rémunérations des élus en 2021\*

##### Harold Noël Maire

- Rémunération 8 456 \$
- Allocation de dépenses (50%) 4 228 \$

##### Membre du Conseil des maires de la MRC

- Rémunération 11 102 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 5 162 \$

5162

##### Éric Bussière Conseiller

- Rémunération 4 471 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 2 235 \$

##### Marie-Claude Laflamme Conseillère

- Rémunération 3 382 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 1 691 \$

##### Yves-André Beaulé Conseiller

- Rémunération 4 059 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 2 029 \$

##### Jean Côté Conseiller

- Rémunération 3 793 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 1 896 \$

##### Lison Berthiaume Conseillère

- Rémunération 4 883 \$

- Allocation de dépenses (50 %) 2 441 \$

Nancy Duchaine Conseillère

- Rémunération 4 206 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 2 103 \$

Jean Côté Maire

- Rémunération 1 691 \$
- Allocation de dépenses (50%) 845 \$

Membre du Conseil des maires de la MRC

- Rémunération : 1118 \$

Alain Laroche Conseiller

- Rémunération 676 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 338 \$

Lyne Gosselin Conseillère

- Rémunération 676 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 338 \$

Claude Archambault Conseiller

- Rémunération 676 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 338 \$

\* La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 4 059 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2021.

### **Une situation financière saine**

En 2021, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 13 063 020 \$ et nous avons terminé l'année avec un surplus budgétaire de 236 441 \$. Le surplus non-affecté de Sainte-Pétronille est donc de 537 949 \$ en date du 31 décembre 2021.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon nos moyens, avec l'aide de nombreux bénévoles et en mettant en commun, avec les autres villages de l'Île, toutes les charges qui ont avantage à être partagées.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernement aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 204 898 800 \$ en 2021 est passé à 228 113 400 \$ en 2022.

Pour 2021, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, la réalisation du projet d'assainissement des eaux usées dans une partie du périmètre urbain engendrera des déboursés importants supportés par des subventions du MAMH et le MTQ. En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2022 est donc de 16 722 247 \$.

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an est déposée sur le portail de la Municipalité. Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ a également été déposée.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier.

Jean Côté  
Maire de Sainte-Pétronille

**Contrats municipaux de plus de 2 000 \$ conclus au cours de 2021 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$**

JMD Excavation  
Montant: 81 086 \$  
Description: Travaux d'excavation et de voirie

**Contrats municipaux de plus de 25 000 \$ conclus au cours de 2021**

Déneigement T.J.  
Résolution: 2019-125  
Date d'attribution: 7 octobre 2019

Montant: 196 500 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Déneigement des rues et des trottoirs (3 ans)

CAF

Résolution: 2021-080

Date d'attribution : 5 juillet 2022

Montant : 12 573 723 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Travaux pour le projet d'assainissement des eaux usées

Stantec

Résolution: 2021-065

Date d'attribution : 7 juin 2022

Montant : 349 659 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Surveillance des travaux pour le projet d'assainissement des eaux usées

Stantec

Résolution: 2021-066

Date d'attribution : 7 juin 2022

Montant : 86 973 \$

Attribution: De gré à gré

Description: Services professionnels en ingénierie des matériaux et en environnement